

Fonds Branche 23 Baloise

Règlement de gestion

B3302.LEV.07.26

Contenu

Introduction.....	4
Produits d'assurance concernés	5
Stratégie de placement	5
Activ Defensive Fund.....	6
Balanced Portfolio Fund	6
Best of Econopolis Defensive Fund.....	7
Best of Econopolis Dynamic Fund.....	8
BGF Euro Reserve Fund	10
BGF European Special Situations Fund	10
BGF World Technology Fund	11
BMIPs Conservative	12
BMIPs Defensive	13
BMIPs Growth	14
BMIPs Moderate.....	15
Defensive Portfolio Fund	16
DNCA Invest Global Leaders Fund	17
Dynamic Growth Fund.....	18
Emerging Markets Fund	19
Euro Cash Fund	19
European Equity Fund.....	20
European Growth Fund	21
FVS Multiple Opportunities II Fund.....	22
Global Allocation Fund	23
Global Climate and Environment Fund	24
Global Equity Fund.....	24
Global Opportunities Fund.....	25
Growth Portfolio Fund.....	26
Infrastructure Fund	27
Investissement Fund	28
JPM Global Focus Fund.....	29
Megatrends Fund	30
Multi-Asset Fund	31
Patrimoine Fund	32
Pictet Digital Fund	33
Pictet Global Environmental Opportunities Fund.....	33
Progress Moderate Fund.....	34
R-Valor Fund.....	35
Sécurité Fund	36
World Equity Growth Fund	37
Documentation	38
Règles d'évaluation d'un fonds et détermination de la valeur d'une unité	39
Bases techniques de la tarification.....	40
Procédure en cas de rachat.....	40

Procédure en cas de transfert	40
Procédure en cas de liquidation d'un fonds	40
Information	41
Conditions et modalités de modification du présent règlement	41

Introduction

Dans le présent règlement de gestion sont expliqués les aspects de gestion des fonds Branche 23 liés aux produits d'assurance vie de Baloise énumérés ci-après.

Lors de la composition de notre gamme, nous avons essayé de tenir compte des besoins et des profils de risque très divergents des investisseurs. Ainsi, il est possible d'investir dans des actions européennes, internationales ainsi que dans des actions de marchés émergents. À cela s'ajoute un éventail d'obligations. Vous pouvez opter pour une combinaison de ce qui précède, dans nos fonds mixtes ou opter pour un investissement temporaire dans le fonds de liquidités. Nous proposons aussi des fonds profilés qui correspondent à quelques profils client potentiels.

Tous ces fonds sont des fonds de placement internes qui sont gérés par le département Asset Management de Baloise. À cette fin, ils font surtout appel à l'expertise de plusieurs gestionnaires de fonds renommés en investissant dans des fonds dont les objectifs sont comparables à ceux des fonds internes.

Les catégories de risque indiquées ont été calculées sur la base des données disponibles en date du 01/01/2026. La classe SFDR a été déterminée sur la base des données au 01/01/2026.

Les résumés repris dans les "Documents d'Informations Clés" des fonds de placement externes ont été établis sur la base des informations disponibles en date du 01/01/2026. La date de la version disponible est mentionnée pour chaque fonds.

Produits d'assurance concernés

Le règlement de gestion s'applique aux produits d'assurance-vie suivants de Baloise:

Fonds d'investissement	Produits									
	Invest	Invest 23	Flexinvest	Save-Plan	PCLI - PCLI sociale - INAMI		EIP	CPTI	Junior Plan	
	Non Fiscale PRB	Non Fiscale PR	Non Fiscale PR	Non Fiscale PRB	Fiscale PRB	Fiscale PRB*	Fiscale B	Fiscale PRB	Fiscale PRB	Non Fiscale PRB
Police Fiscale ou Non Fiscale Prime/Réserve(PR) et/ou Bénéfice(B)										
Activ Defensive Fund	x	x		x	x		x	x	x	x
Balanced Portfolio Fund					x			x	x	
Best of Econopolis Defensive Fund								x		
Best of Econopolis Dynamic Fund								x		
BGF Euro Reserve Fund			x							
BGF European Special Situations Fund	x	x		x	x		x	x	x	
BGF World Technology Fund	x	x		x	x		x	x	x	
BMIPs Conservative		x	x		x		x	x	x	
BMIPs Defensive		x	x		x		x	x	x	
BMIPs Growth		x	x		x		x	x	x	
BMIPS Moderate		x	x		x		x	x	x	
Defensive Portfolio Fund					x			x	x	
DNCA Invest Global Leaders Fund	x	x		x	x		x	x	x	
Dynamic Growth Fund	x	x		x	x		x	x	x	
Emerging Markets Fund	x	x		x	x		x	x	x	x
Euro Cash Fund	x	x		x	x		x	x	x	x
European Equity Fund	x	x		x	x		x	x	x	x
European Growth Fund	x	x		x	x		x	x	x	x
FVS Multiple Opportunities II Fund	x	x		x	x		x	x	x	
Global Allocation Fund	x	x		x	x		x	x	x	x
Global Climate and Environment Fund		x	x		x		x	x	x	
Global Equity Fund		x	x		x		x	x	x	
Global Opportunities Fund	x	x		x	x		x	x	x	x
Growth Portfolio Fund					x			x	x	
Infrastructure Fund		x	x		x		x	x	x	
Investissement Fund	x	x		x	x		x	x	x	x
JPM Global Focus Fund	x	x		x	x	x	x	x	x	
Megatrends Fund		x	x		x		x	x	x	
Multi-Asset Fund		x	x		x		x	x	x	
Patrimoine Fund	x	x		x	x		x	x	x	x
Pictet Digital Fund	x	x		x	x		x	x	x	
Pictet Global Environmental Opportunities Fund	x	x		x	x		x	x	x	
Progress Moderate Fund	x	x		x	x		x	x	x	x
R-Valor Fund	x	x		x	x	x	x	x	x	
Sécurité Fund	x	x		x	x		x	x	x	x
World Equity Growth Fund	x	x		x	x		x	x	x	x

* Pour les produits PCLI, PLC sociale et INAMI, vous pouvez choisir les fonds du tableau pour votre prime et pour la participation bénéficiaire conformément aux limitations imposées dans vos Conditions Générales. Votre réserve placée dans les comptes d'assurance de la Branche 21 ne peuvent pas être transférées dans ces fonds.

En ce qui concerne l'assurance EIP, il y a lieu d'entendre dans le présent règlement de gestion par "vous" l'assuré. Quant aux autres produits d'assurance-vie, il y a lieu d'entendre par "vous" le preneur d'assurance.

Stratégie de placement

Tout en tenant compte des Conditions Générales afférentes à chaque produit d'assurance-vie de notre offre, vous pouvez intégrer dans votre police un ou plusieurs de ces fonds. Vous pouvez faire votre choix sur la base du profil de risque spécifique de chaque fonds. Baloise ne garantit pas de rendement minimal et signale que ses fonds internes ne garantissent jamais un maintien ou une croissance du capital.

Ces fonds internes sont des fonds de capitalisation ouverts qui investissent tous, à leur tour, selon leur propre stratégie d'investissement.

Chaque fonds a une classe de risque de 1 à 7 qui reflète la volatilité du fonds respectif. La volatilité exprime la sensibilité des fluctuations des cours par rapport au cours moyen. Celle-ci est calculée au moyen de la méthode « Synthetic Risk Indicator » (SRI). Selon celle-ci, la classe 1 est la moins sensible et la classe 7 est la plus sensible aux fluctuations.

Activ Defensive Fund

Date de constitution: 22/01/2013

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Le Activ Defensive Fund investit principalement dans un portefeuille d'obligations diversifié à l'échelle mondiale, bénéficiant principalement de bonnes notations de crédit, y compris dans les marchés émergents. Le fonds détient jusqu'à 40 % de ses actifs en actions. En fonction des conditions du marché, cette part d'actions peut être temporairement dépassée. Le portefeuille combine ainsi la continuité des obligations avec les opportunités de rendement des actions. Le fonds peut également investir sur les marchés monétaires et avec des véhicules d'investissement appropriés dans des actifs alternatifs tels que les matières premières, les métaux précieux et l'immobilier.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs de l'Activ Defensive Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: Waystone Management Company S.A.

Nom du fonds: BFI Activ (EUR) – N

Code ISIN du fonds: LU2931335652

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de Waystone Management Company SA pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" du fonds BFI Activ (EUR) – N

Objectifs et politique d'investissement

- Le fonds vise à obtenir un rendement constant en EUR reflétant l'état des marchés financiers.
- Jusqu'à 40 % des actifs sont investis en actions.
- Le fonds investit ensuite principalement dans des placements sûrs, tels que des produits à revenu fixe et des obligations.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

Balanced Portfolio Fund

Date de constitution: 16/05/2020

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Le Balanced Portfolio Fund s'adresse principalement à l'investisseur équilibré visant une augmentation de sa fortune. À cette fin, il est prêt à prendre quelques risques. Ce fonds investit à l'échelle mondiale et ce, principalement dans des parts de fonds d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et d'organismes de placement collectif alternatifs (OPCA). Le fonds peut aussi investir à l'échelle mondiale dans des actions et dans des obligations. Le fonds est géré activement. Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir dans un ou dans plusieurs fonds de placement ayant un objectif similaire.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Le fonds s'adresse aux investisseurs équilibrés qui sont prêts à le long terme à prendre un peu plus de risques pour obtenir un rendement.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du Balanced Portfolio Fund sont investis dans le fonds:

Gestionnaire du fonds: Van Lanschot Kempen Investment Management

Nom du fonds: MercLan - Patrimonium RIX-Capitalisation

Code ISIN du fonds: LU3297092051

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de Van Lanschot Kempen Investment Management pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" de MercLan - Patrimonium RIX-Capitalisation

Objectifs et politique d'investissement

- MercLan Patrimonium a l'objectif de générer une plus-value à long terme pour les investisseurs.
- Pour atteindre cet objectif, les catégories d'investissement sont réparties de manière dynamique au sein d'un portefeuille composé d'actions, d'obligations et d'obligations convertibles, ainsi que d'instruments du marché monétaire. Les investissements sur le marché des actions peuvent varier entre 0 % et 75 % de l'actif net.
- Le solde peut être investi dans des obligations, de l'or et des liquidités, sachant qu'un maximum de 40 % peut être investi dans des obligations notées en dessous de BBB- et dans des obligations non notées.
- Le fonds peut recourir, dans une mesure limitée, à des instruments financiers dérivés tels que des options, des warrants et des contrats à terme, à des fins de couverture et pour une gestion efficace du portefeuille.
- Ce fonds est géré activement et ne se réfère à aucun indice de référence.
- Il est recommandé de conserver un investissement dans ce produit pendant au moins 5 ans.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

Best of Econopolis Defensive Fund

Date de constitution: 16/01/2021

Classe de risque: 1 2 3 4 5 6 7

Ce fonds a été créé pour une durée indéterminée chez Baloise en tant que fonds de fonds et vise une croissance du capital en investissant dans une sélection de fonds de la maison de fonds Econopolis. Une attention particulière est toujours accordée au caractère défensif du fonds. Les investissements se concentrent par conséquent sur des fonds patrimoniaux.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

À la date de création du fonds, il a été décidé d'investir les actifs comme suit:

- 75 % dans le Econopolis Patrimonial Sustainable Fund
- 25 % dans le Econopolis Smart Convictions Fund

Société de gestion: Conventum Asset Management

Nom du fonds: Econopolis Patrimonial Sustainable Fund I Cap. EUR

Code ISIN du fonds: LU0889925391

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de Conventum Asset Management pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" d'Econopolis Patrimonial Sustainable Fund I Cap. EUR à la date d'émission du présent Règlement de gestion

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif du fonds est de réaliser des plus-values à long terme. Cet objectif sera atteint en investissant les avoirs dans des actions et dans des produits à revenu fixe. Des positions en cash ou en placements monétaires sont aussi possibles.
- Le fonds peut investir dans des obligations et ce, tant avec les pouvoirs publics qu'avec les entreprises comme émetteurs, en tenant toujours compte du fait que celles-ci doivent principalement être "investment grade" (BBB- et/ou Baa3).
- Jusqu'à 50 % des avoirs peuvent être investis en actions, leur sélection se fait sur la base d'une analyse financière continue, d'une analyse macro-économique, du profil de l'émetteur, d'évolutions futures, etc.
- Il n'y a pas de restrictions en matière de devise, de régions géographiques, de secteurs ou de niches économiques lors de l'investissement.
- Les instruments dérivés tels que les options, futures, swaps ou autres peuvent être utilisés, mais uniquement pour couvrir les risques sur les autres investissements. Leur utilisation ne doit pas avoir d'impact sur le profil de risque du fonds.
- Ce fonds ne suit pas d'indice ou de benchmark pour la composition et pour la détermination de la politique d'investissement.

Société de gestion: Conventum Asset Management.

Nom du fonds: Econopolis Smart Convictions Fund I Cap. EUR

Code ISIN du fonds: LU1676055244

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de Conventum Asset Management pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le document "Document d'Informations Clés" d'Econopolis Smart Convictions Fund I Cap. EUR à la date d'émission du présent Règlement de gestion

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif du fonds est d'offrir une plus-value sur le long terme par le biais d'une gestion active du portefeuille en investissant principalement dans des actions, des obligations, soit directement, soit par le biais de fonds et y compris des ETF.
- Le fonds peut investir plus de 50 % de son actif net dans des fonds, y compris des ETF.
- Des positions en cash ou en placements monétaires sont aussi possibles à titre complémentaire.
- Les instruments dérivés tels que les options, futures, swaps ou autres peuvent être utilisés, mais uniquement pour couvrir les risques sur les autres investissements.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

Best of Econopolis Dynamic Fund

Date de constitution: 16/01/2021

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Ce fonds a été créé pour une durée indéterminée chez Baloise en tant que fonds de fonds et vise une croissance du capital en investissant dans une sélection de fonds de la maison de fonds Econopolis. Une attention particulière est toujours accordée au caractère dynamique du fonds. Les investissements se concentrent par conséquent sur des fonds d'actions mondiaux et les marchés émergents.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

À la date de création du fonds, il a été décidé d'investir les actifs comme suit:

- 49% dans le Econopolis Smart Convictions Fund
- 38% dans le Econopolis Sustainable Equities Fund
- 13% dans le Econopolis Exponential Technologies Fund

Société de gestion: Conventum Asset Management.

Nom du fonds: Econopolis Smart Convictions Fund I Cap. EUR

Code ISIN du fonds: LU1676055244

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de Conventum Asset Management pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" d'Econopolis Smart Convictions Fund I Cap. EUR à la date d'émission du présent Règlement de gestion

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif du fonds est d'offrir une plus-value sur le long terme par le biais d'une gestion active du portefeuille en investissant principalement dans des actions, des obligations, soit directement, soit par le biais de fonds et y compris des ETF.
- Le fonds peut investir plus de 50 % de son actif net dans des fonds, y compris des ETF.
- Des positions en cash ou en placements monétaires sont aussi possibles à titre complémentaire.
- Les instruments dérivés tels que les options, futures, swaps ou autres peuvent être utilisés, mais uniquement pour couvrir les risques sur les autres investissements.

Société de gestion: Conventum Asset Management.

Nom du fonds: Econopolis Sustainable Equities Fund I Cap. EUR

Code ISIN du fonds: LU1248447622

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de Conventum Asset Management pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" d'Econopolis Sustainable Equities Fund I Cap. EUR à la date d'émission du présent Règlement de gestion

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif du fonds est d'offrir une plus-value sur le long terme par le biais d'une gestion active du portefeuille
- Le fonds investit principalement dans des actions et des titres de participation du monde entier.
- Le fonds investira conformément à une politique d'investissement durable qui peut être consultée sur <https://www.econopolis.be/en/sustainability>.
- Les instruments dérivés tels que les options, futures, swaps ou autres peuvent être utilisés, mais uniquement pour couvrir les risques sur les autres investissements.

Société de gestion: Conventum Asset Management.

Nom du fonds: Econopolis Exponential Technologies Fund I Cap. EUR

Code ISIN du fonds: LU1998245382

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de Conventum Asset Management pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" d'Econopolis Exponential Technologies Fund I Cap. EUR à la date d'émission du présent Règlement de gestion

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif du fonds est d'offrir une plus-value sur le long terme par le biais d'une gestion active du portefeuille en investissant principalement dans des actions et d'autres parts et ce, sans limitation géographique.

- Ce fonds investira principalement les actifs dans des actions et d'autres titres de capital, du monde entier et dans le secteur des technologies et des services de communication.
- Des positions en cash ou en placements monétaires sont aussi possibles à titre complémentaire.
- Les instruments dérivés tels que les options, futures, swaps ou autres peuvent être utilisés, mais uniquement pour couvrir les risques sur les autres investissements.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

BGF Euro Reserve Fund

Date de constitution: 16/11/2017

Classe de risque: 1 ☒ 3 4 5 6 7

BGF Euro Reserve Fund s'adresse à l'investisseur prudent au profil de risque bas. Ce fonds vise à préserver votre capital et permet d'acheter ou de vendre facilement sur le marché les actifs sous-jacents dans lesquels il est investi. Le fonds sous-jacent investit au moins 90 % de son actif total dans des titres à revenu fixe libellés en euros. Les titres à taux fixe comprennent les obligations et les instruments du marché monétaire (c.-à-d. des titres de créance à échéance à court terme). Les titres à revenu fixe peuvent être émis par des pouvoirs publics et par des institutions publiques, par des entreprises et par des organisations supranationales (par exemple la Banque internationale pour la reconstruction et le développement) établies dans des pays membres ou non de la zone euro. Horizon d'investissement: au maximum 1 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du BGF Euro Reserve Fund sont investis dans le fonds:

Gestionnaire du fonds: BlackRock (Luxembourg) SA

Nom du fonds: BlackRock Global Funds – Euro Reserve Fund A2 (EUR)

Code ISIN du fonds: LU0432365988

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de BlackRock (Luxembourg) SA pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" du BGF Euro Reserve Fund

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif de ce fonds est de préserver le capital investi.
- Le fonds investit dans des titres émis ou garantis par l'État, par des entreprises et par des organisations supranationales.
- Le fonds investit principalement dans des liquidités, dans des instruments du marché monétaire, dans des obligations et dans d'autres titres de créance à court terme libellés en euros, émis ou garantis par des institutions publiques, des entreprises et par des organisations supranationales au sein ou en dehors de l'Union européenne. La politique d'investissement a pour objectif de placer les ressources prudemment et ce, avec une volatilité limitée.
- Recommandation: Ce fonds convient le mieux aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant une période de 3 ans.

Le compartiment se catégorise comme un produit financier en accord avec l'article 6 de SFDR qui ne promeut pas des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

BGF European Special Situations Fund

Date de constitution: 16/11/2017

Classe de risque: 1 2 3 ☒ 4 5 6 7

Le fonds investit au moins 70% du total de son actif en actions (et autres titres de participation) de sociétés domiciliées, ou exerçant la majeure partie de leurs activités, en Europe. Le fonds investira en particulier dans les actions de sociétés se trouvant dans des « situations particulières », c'est-à-dire des sociétés qui, selon l'avis du conseiller en investissement, présentent un potentiel d'amélioration que le marché ne perçoit pas encore.
Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du BGF European Special Situations Fund sont investis dans le fonds:

Gestionnaire du fonds: BlackRock (Luxembourg) SA

Nom du fonds: BlackRock Global Funds – European Special Situations Fund I2 (EUR)

Code ISIN du fonds: LU0369584999

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de BlackRock (Luxembourg) SA pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" du BlackRock Global Funds – European Special Situations Fund I2 (EUR)

Objectifs et politique d'investissement

- Le fonds vise des rendements positifs en investissant de manière cohérente avec les principes de l'investissement centré sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
- Le fonds investit au moins 70 % du total de son actif dans des titres de participation (par ex. des actions) de sociétés domiciliées, ou exerçant la majeure partie de leurs activités, en Europe. En particulier, le fonds investira dans des titres de participation de sociétés en « situation spéciale », qui, de l'avis du gestionnaire financier par délégation, sont des sociétés présentant un potentiel d'amélioration que le marché n'a pas su apprécier. En général, ces sociétés sont des sociétés de petite, moyenne ou grande capitalisation qui sont sousévaluées et affichent des caractéristiques de croissance telles que des taux de croissance des bénéfices ou du chiffre d'affaires supérieurs à la moyenne et des rendements sur le capital investi en progression. Dans certains cas, ces sociétés peuvent également bénéficier d'une modification de la stratégie d'entreprise et d'une restructuration de l'activité.
- Le gestionnaire financier par délégation peut utiliser des instruments financiers dérivés (IFD) (c'est-à-dire des investissements dont le prix repose sur un ou plusieurs actifs sous-jacents) à des fins d'investissement afin d'atteindre l'objectif d'investissement du fonds, et/ou de réduire le risque au sein du portefeuille du fonds, réduire les coûts d'investissement et générer des revenus supplémentaires.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

BGF World Technology Fund

Date de constitution: 16/11/2017

Classe de risque: 1 2 3 4 5 **6** 7

Le fonds investit au moins 70 % du total de ses actifs dans des titres de participation (par exemple des actions) de sociétés dont l'activité principale se situe dans le secteur technologie. Le conseiller en investissement peut utiliser des instruments financiers dérivés (IFD) (c'est-à-dire des investissements dont le prix est basé sur un ou plusieurs actifs sous-jacents) à des fins d'investissement afin d'atteindre l'objectif d'investissement du fonds et/ou de réduire le risque au sein du portefeuille du fonds.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du BGF World Technology Fund sont investis dans le fonds:

Gestionnaire du fonds: BlackRock (Luxembourg) SA

Nom du fonds: BlackRock Global Funds – World Technology Fund I2 (EUR)

Code ISIN du fonds: LU1722863211

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de BlackRock (Luxembourg) SA pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" du BlackRock Global Funds – World Technology Fund I2 (EUR)

Objectifs et politique d'investissement

- Le fonds vise à maximiser le rendement en combinant croissance du capital et revenu des actifs du fonds et en investissant conformément aux principes d'investissement basé sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).
- Le fonds investit à l'échelle mondiale au moins 70 % du total de son actif en titres de participation (par ex. des actions) de sociétés qui ont pour activité principale le secteur technologique.
- Le gestionnaire financier par délégation peut utiliser des instruments financiers dérivés (IFD) (c'est-à-dire des investissements dont le prix repose sur un ou plusieurs actifs sous-jacents) à des fins d'investissement afin d'atteindre l'objectif d'investissement du fonds, et/ ou de réduire le risque au sein du portefeuille du fonds, réduire les coûts d'investissement et générer des revenus supplémentaires.
- Le fonds est activement géré et le gestionnaire financier par délégation a le pouvoir discrétionnaire de sélectionner les investissements du Fonds. Ce faisant, le gestionnaire financier par délégation prendra en considération l'indice MSCI AC World Information Technology 10/40 Index pour la construction du portefeuille du fonds ainsi qu'à des fins de gestion des risques afin de s'assurer que le risque actif (c'est-à-dire l'écart par rapport à l'Indice) assumé par le fonds demeure conforme à ses objectif et politique d'investissement.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

BMIPs Conservative

Date de constitution: 11/03/2021

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Le fonds BMIPs Conservative a été développé par BlackRock pour répondre aux besoins des personnes ayant un profil d'investisseur conservateur. Il s'agit d'un fonds de portefeuille, ce qui signifie qu'il investit dans différentes lignes d'investissement et dans différents types d'actifs. Ce fonds vise un rendement basé sur la croissance du capital et sur les revenus qui capitalisent, et ce avec un niveau de risque conservateur.

Le fonds entend répondre à son objectif d'investissement en investissant indirectement dans une large sélection de classes d'actifs, parmi lesquelles: des actions, des fonds d'actions, des produits à revenu fixe comme les obligations, des actifs alternatifs (comme les matières premières) et des liquidités.

Les investissements dans ces classes d'actifs sont effectués par le biais d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) sous la forme d'Exchange Traded Funds (ETF) et d'autres fonds indiciels. Il n'y a pas de restrictions géographiques. Le fonds BMIPs Conservative investira jusqu'à 50 % en actions ou similaires. Le fonds ne sera pas exposé à plus de 20 % aux obligations « non investment grade ».

Les investissements sont réalisés de manière à ce que la volatilité sur une période de 5 ans se situe dans une fourchette comprise entre 5 % et 8 %. Ces limites peuvent toutefois être dépassées temporairement en fonction des conditions du marché. Le fonds s'adresse aux investisseurs conservateurs à la recherche d'un rendement sur le long terme mais soucieux de prendre des risques.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du BMIPs Conservative sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: BlackRock (Luxembourg) SA

Nom du fonds: BlackRock Managed Index Portfolios – Conservative, a sub-fund of Blackrock Strategic Funds

Code ISIN du fonds: LU2242191216

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de BlackRock (Luxembourg) SA pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" du fonds BlackRock Managed Index Portfolios – Conservative

Objectifs et politique d'investissement

- Le fonds vise à réaliser un rendement sur l'investissement en combinant croissance du capital et revenus et ce, avec un niveau de risque conservateur.
- Le fonds poursuivra ses objectifs de placement par des investissements indirects en actions, obligations, investissements alternatifs (comme les matières premières), instruments du marché monétaire et en liquidités.
- L'exposition (directe et indirecte) du fonds aux actions ou similaires est d'au maximum 50 % mais peut être inférieure.
- L'exposition (directe et indirecte) du fonds aux obligations sans cote qualité (dites « non-investment grade ») est d'au maximum 20 %.
- La volatilité du fonds sur une période de 5 ans entre dans une fourchette comprise entre 5 % et 8 %. Les limites peuvent toutefois être dépassées temporairement en fonction des conditions du marché.
- Recommandation: ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

BMIPs Defensive

Date de constitution: 11/03/2021

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Le fonds BMIPs Defensive a été développé par BlackRock pour répondre aux besoins des personnes ayant un profil d'investisseur défensif. Il s'agit d'un fonds de portefeuille, ce qui signifie qu'il investit dans différentes lignes d'investissement et dans différents types d'actifs. Ce fonds vise un rendement basé sur la croissance du capital et des revenus qui capitalisent, et ce avec un niveau de risque défensif.

Le fonds entend répondre à son objectif d'investissement en investissant indirectement dans une large sélection de classes d'actifs, parmi lesquelles: des actions, des fonds d'actions, des produits à revenu fixe comme les obligations, des actifs alternatifs (comme les matières premières) et des liquidités.

Les investissements dans ces classes d'actifs sont effectués par le biais d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) sous la forme d'Exchange Traded Funds (ETF) et d'autres fonds indiciels. Il n'y a pas de restrictions géographiques. Le fonds BMIPs Defensive investira pour au maximum 30 % dans des actions ou dans des actions similaires. Le fonds ne sera pas exposé à plus de 20 % aux obligations « non investment grade ».

Les investissements sont réalisés de manière à ce que la volatilité sur une période de 5 ans se situe dans une fourchette comprise entre 2 % et 5 %. Ces limites peuvent toutefois être dépassées temporairement en fonction des conditions du marché. Le fonds s'adresse aux investisseurs défensifs à la recherche d'un rendement sur le long terme mais soucieux de prendre des risques.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du BMIPs Defensive sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: BlackRock (Luxembourg) SA

Nom du fonds: BlackRock Managed Index Portfolios – Defensive, a sub-fund of Blackrock Strategic Funds

Code ISIN du fonds: LU2242191133

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de BlackRock (Luxembourg) SA pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" du BlackRock Managed Index Portfolios – Defensive

Objectifs et politique d'investissement

- Le fonds vise à réaliser un rendement sur investissement en combinant croissance du capital et revenus et ce, avec un niveau de risque défensif.
- Le fonds poursuivra ses objectifs de placement par des investissements indirects en actions, obligations, investissements alternatifs (comme les matières premières), instruments du marché monétaire et en liquidités.
- L'exposition (directe et indirecte) du fonds aux actions ou similaires est d'au maximum 30 % mais peut être inférieure.
- L'exposition (directe et indirecte) du fonds aux obligations sans cote qualité (dites « non-investment grade ») est d'au maximum 20 %.
- La volatilité du fonds sur une période de 5 ans entre dans une fourchette comprise entre 2 % et 5 %. Les limites peuvent toutefois être dépassées temporairement en fonction des conditions du marché.
- Recommandation: ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

BMIPs Growth

Date de constitution: 11/03/2021

Classe de risque: 1 2 3 **4** 5 6 7

Le fonds BMIPs Growth a été développé par BlackRock pour répondre aux besoins de personnes ayant un profil d'investisseur dynamique. Il s'agit d'un fonds de portefeuille, ce qui signifie qu'il investit dans différentes lignes d'investissement et dans différents types d'actifs. Ce fonds vise un rendement basé sur la croissance du capital et des revenus qui capitalisent, et ce avec un niveau de risque dynamique.

Le fonds entend répondre à son objectif d'investissement en investissant indirectement dans une large sélection de classes d'actifs, parmi lesquelles: des actions, des fonds d'actions, des produits à revenu fixe comme les obligations, des actifs alternatifs (comme les matières premières) et des liquidités.

Les investissements dans ces classes d'actifs sont effectués par le biais d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) sous la forme d'Exchange Traded Funds (ETF) et d'autres fonds indiciaires. Il n'y a pas de restrictions géographiques. Le fonds BMIPs Growth investira jusqu'à 90 % en actions ou similaires. Le fonds ne sera pas exposé à plus de 20 % aux obligations « non investment grade ».

Les investissements sont réalisés de manière à ce que la volatilité sur une période de 5 ans se situe dans une fourchette comprise entre 10 % et 15 %. Ces limites peuvent toutefois être dépassées temporairement en fonction des conditions du marché. Le fonds s'adresse aux investisseurs dynamiques à la recherche d'un rendement plus élevé sur le long terme et qui sont prêts à prendre un certain risque pour cela.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du BMIPs Growth sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: BlackRock (Luxembourg) SA

Nom du fonds: BlackRock Managed Index Portfolios – Growth, a sub-fund of Blackrock Strategic Funds

Code ISIN du fonds: LU2242191307

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de BlackRock (Luxembourg) SA pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" du fonds BlackRock Managed Index Portfolios – Growth

Objectifs et politique d'investissement

- Le fonds vise à réaliser un rendement sur investissement en combinant croissance du capital et revenus et ce, avec un niveau de risque dynamique.
- Le fonds poursuivra ses objectifs de placement par des investissements indirects en actions, obligations, investissements alternatifs (comme les matières premières), instruments du marché monétaire et en liquidités.
- L'exposition (directe et indirecte) du fonds aux actions ou similaires est d'au maximum 90 % mais peut être inférieure.
- L'exposition (directe et indirecte) du fonds aux obligations sans cote qualité (dites « non-investment grade ») est d'au maximum 20 %.
- La volatilité du fonds sur une période se situe dans une fourchette comprise entre 10 % et 15 %. Les limites peuvent toutefois être dépassées temporairement en fonction des conditions du marché.
- Recommandation: ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

BMIPs Moderate

Date de constitution: 11/03/2021

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Le fonds BMIPs Moderate a été développé par BlackRock pour répondre aux besoins des personnes ayant un profil d'investisseur modéré. Il s'agit d'un fonds de portefeuille, ce qui signifie qu'il investit dans différentes lignes d'investissement et dans différents types d'actifs. Ce fonds vise un rendement basé sur la croissance du capital et des revenus qui capitalisent, et ce avec un niveau de risque modéré.

Le fonds entend répondre à son objectif d'investissement en investissant indirectement dans une large sélection de classes d'actifs, parmi lesquelles: des actions, des fonds d'actions, des produits à revenu fixe comme les obligations, des actifs alternatifs (comme les matières premières) et des liquidités.

Les investissements dans ces classes d'actifs sont effectués par le biais d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) sous la forme d'Exchange Traded Funds (ETF) et d'autres fonds indiciels. Il n'y a pas de restrictions géographiques. Le fonds BMIPs Moderate investira jusqu'à 70 % en actions ou similaires. Le fonds ne sera pas exposé à plus de 20 % aux obligations « non investment grade ».

Les investissements sont réalisés de manière à ce que la volatilité sur une période de 5 ans se situe dans une fourchette comprise entre 5 % et 10 %. Ces limites peuvent toutefois être dépassées temporairement en fonction des conditions du marché. Le fonds s'adresse aux investisseurs modérés cherchant à dégager un rendement sur le long terme et prêts à prendre un certain risque.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du BMIPs Moderate sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: BlackRock (Luxembourg) SA

Nom du fonds: BlackRock Managed Index Portfolios – Moderate, a sub-fund of Blackrock Strategic Funds

Code ISIN du fonds: LU2242191489

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de BlackRock (Luxembourg) SA pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" du BlackRock Managed Index Portfolios – Moderate

Objectifs et politique d'investissement

- Le fonds vise à réaliser un rendement sur investissement en combinant croissance du capital et revenus et ce, avec un niveau de risque modéré.
- Le fonds poursuivra ses objectifs de placement par des investissements indirects en actions, obligations, investissements alternatifs (comme les matières premières), instruments du marché monétaire et en liquidités.
- L'exposition (directe et indirecte) du fonds aux actions ou similaires est d'au maximum 70 % mais peut être inférieure.
- L'exposition (directe et indirecte) du fonds aux obligations sans cote qualité (dites « non-investment grade ») est d'au maximum 20 %.
- La volatilité du fonds sur une période se situe dans une fourchette comprise entre 5 % et 10 %. Les limites peuvent toutefois être dépassées temporairement en fonction des conditions du marché.
- Recommandation: ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

Defensive Portfolio Fund

Date de constitution: 23/09/2015

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Le Defensive Portfolio Fund s'adresse à l'investisseur prudent. Ce fonds investit à l'échelle mondiale et ce, principalement dans des parts de fonds d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et d'organismes de placement collectif alternatifs (OPCA). Une telle répartition du placement en plusieurs OPCVM et en OPCA permet une répartition du risque plus large. Le fonds peut aussi investir à l'échelle mondiale dans des actions et dans des obligations. Le fonds est géré activement. Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir dans un ou dans plusieurs fonds de placement ayant un objectif similaire.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du Defensive Portfolio Fund sont investis dans le fonds:

Gestionnaire du fonds: Van Lanschot Kempen Investment Management

Nom du fonds: MercLan - Defensive Portfolio RI-Capitalisation

Code ISIN du fonds: BE6328047582

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de Van Lanschot Kempen Investment Management pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le document "Document d'Informations Clés" de MercLan - Defensive Portfolio RI-Capitalisation

Objectifs et politique d'investissement

- Le fonds a pour objectif de proposer aux actionnaires une exposition aux marchés financiers mondiaux au moyen d'une gestion de portefeuille active.
- MercLan - Defensive Portfolio A-Capitalisation investira principalement dans des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et dans des organismes de placement collectif alternatifs (OPCA). Au moins 15 % et un maximum de 50 % du portefeuille sera investi dans des actions (de façon directe ou indirecte), de l'immobilier coté en bourse ou des investissements indirects en matières premières et métaux précieux en utilisant d'autres OPCVM ou OPCA (à condition que ces investissements répondent aux conditions de la législation belge).
- Le fonds peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés dans une mesure limitée. D'une part, cette restriction signifie que les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour la réalisation des objectifs de placement (par exemple pour, dans le cadre de la stratégie d'investissement, augmenter ou diminuer l'exposition à un ou à plusieurs segments du marché). D'autre part, les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour éliminer la sensibilité du portefeuille à une donnée du marché (comme la couverture du risque de change, ou la protection des marchés à la baisse).
- Les actionnaires du fonds ne bénéficient pas de garantie de capital.
- Ce fonds n'est pas lié à un indice, mais le rendement est comparé à la catégorie 75 % de Barclays EurAgg TR et à 25 % FTSE Wld TR.
- Recommandation: Ce fonds ne convient peut-être pas aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

DNCA Invest Global Leaders Fund

Date de constitution: 17/09/2018

Classe de risque: 1 2 3 **4** 5 6 7

Le fonds est géré en tenant compte de principes de gestion responsable et recherche une performance supérieure à celle de l'indice MSCI All Countries World Net Return Index pendant la durée de placement recommandée. La stratégie d'investissement du compartiment est fondée sur une gestion discrétionnaire. Le compartiment vise à investir dans des titres d'émetteurs considérés comme des « piliers » ou des « leaders » de l'économie mondiale, quelle que soit leur implantation géographique. À cette fin, le fonds sous-jacent investira au moins 75% de l'actif net dans des actions ou des produits dérivés connexes (tels que CFD ou DPS).

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du DNCA Invest Global Leaders Fund sont investis dans le fonds:

Gestionnaire du fonds: DNCA Finance

Nom du fonds: DNCA Invest – Global New World – I EUR

Code ISIN du fonds: LU2194926346

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de DNCA Finance pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" du DNCA Invest – Global New World – I EUR

Objectifs et politique d'investissement

- Le fonds vise à surperformer l'indice MSCI All Countries World Index Net Total Return (Euro) sur l'horizon d'investissement recommandé. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).
- Le fonds vise à tirer avantage de nouvelles tendances structurelles dans le monde entier en intégrant des émetteurs qui bénéficient d'une croissance « séculaire » plutôt que cyclique et les émetteurs bien placés pour progresser indépendamment du climat économique.
- Le fonds investira à tout moment dans les actifs suivants avec les limites suivantes:
 - des actions ou instruments financiers dérivés liés à des actions (par ex. CFD ou DPS) : 75 % à 105 % de son actif net;
 - des instruments de créance : 0 % à 15 % de son actif net;
 - jusqu'à 10 % de son actif net en parts et/ou actions d'OPCVM.
- Le fonds peut également investir dans des titres libellés dans n'importe quelle devise. Toutefois, l'exposition à des devises autres que la devise de référence peut être couverte vis-à-vis de la devise de référence afin de modérer le risque de change. Plus particulièrement, les contrats de futures et les contrats de change à terme peuvent être utilisés à cette fin.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

Dynamic Growth Fund

Date de constitution: 17/04/2025

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Le Dynamic Growth Fund investit dans un portefeuille d'actions et d'obligations diversifié à l'échelle mondiale, y compris des actions et des débiteurs des marchés émergents. L'allocation en actions peut atteindre 90 % de la valeur du portefeuille. En fonction des conditions du marché, cette allocation en actions peut être temporairement dépassée. La structure du portefeuille est donc principalement axée sur les opportunités de rendement offertes par les actions, combinées à la continuité du rendement des obligations. Le fonds peut également investir sur les marchés monétaires et, avec des instruments d'investissement appropriés, dans des actifs alternatifs tels que les matières premières, les métaux précieux et l'immobilier.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du Dynamic Growth Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: Waystone Management Company S.A.

Nom du fonds: BFI Dynamic (EUR) – N

Code ISIN du fonds: LU2931335736

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de Waystone Management Company SA pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" du fonds BFI Dyanmic (EUR) – N

Objectifs et politique d'investissement

- Le fonds vise à obtenir un rendement constant en EUR reflétant l'état des marchés financiers.
- Jusqu'à 90 % des actifs sont investis en actions.
- Le fonds investit également dans certains placements, tels que des produits à revenu fixe et des obligations.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions

d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

Emerging Markets Fund

Date de constitution: 22/01/2013

Classe de risque: 1 2 3 **4** 5 6 7

Ce fonds investit au moins 70 % de ses actifs totaux en titres d'actions (par exemple des actions) d'entreprises qui sont établies ou principalement actives économiquement dans des marchés émergents. Le gestionnaire peut également investir dans des actions d'entreprises établies ou principalement actives économiquement sur des marchés développés, mais ayant également des activités importantes sur les marchés émergents. Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir dans un ou dans plusieurs fonds de placement ayant un objectif similaire. Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs de l'Emerging Markets Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: BlackRock (Luxembourg) SA

Nom du fonds: BlackRock Emerging Markets Fund I2 EUR

Code ISIN du fonds: LU1559747883

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de BlackRock (Luxembourg) SA pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" du BlackRock Emerging Markets Fund I2 EUR

Objectifs et politique d'investissement

- Le fonds vise à optimiser le rendement de votre investissement, en combinant croissance du capital et revenu des actifs du fonds.
- Le fonds investit au moins 70 % du total de son actif en titres d'actions (par exemple des actions) d'entreprises qui sont établies ou principalement actives économiquement dans des marchés émergents. Le gestionnaire peut également investir dans des actions d'entreprises établies ou principalement actives économiquement sur des marchés développés, mais ayant également des activités importantes sur les marchés émergents.
- Le fonds peut investir indirectement dans les marchés émergents en investissant dans des certificats de dépôt américain (ADR) et des certificats de dépôt mondiaux (GDR), qui sont cotés et négociés sur des bourses de valeurs et des marchés réglementés en dehors des marchés émergents. Les ADR et les GDR sont des investissements émis par des institutions financières qui offrent une exposition aux titres d'actions sous-jacents.
- Le gestionnaire sélectionne les investissements du fonds à sa discrétion et, ce faisant, peut prendre en compte l'Indice MSCI Emerging Markets.
- La devise de référence du fonds est le dollar américain. Les actions sont achetées et vendues en euro. La devise de référence du fonds et de la catégorie d'actions peut être une devise différente.

Le compartiment se catégorise comme un produit financier en accord avec l'article 6 de SFDR qui ne promeut pas des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Euro Cash Fund

Date de constitution: 14/07/2009

Classe de risque: 1 **2** 3 4 5 6 7

Euro Cash Fund s'adresse à l'investisseur prudent au profil de risque bas. Il investit principalement dans des instruments de trésorerie libellés en euros dont la durée est de moins d'un an et dans des liquidités. La gestion tend vers un produit qui se rapproche étroitement de celui du marché monétaire.

Horizon d'investissement: au maximum 1 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs de l'Euro Cash Fund sont investis dans le fonds:

Gestionnaire du fonds: Cadelux S.A.

Nom du fonds: Universal Invest Liquidity

Code ISIN du fonds: LU3090946115

Pour la distribution de ce fonds, Baloise reçoit une indemnité (ou ce que l'on appelle "rétrocession") de Cadelux S.A. de 0,05 % par an.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" du fonds Universal Invest Liquidity

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif de ce fonds est de préserver le capital investi.
- Le fonds investit uniquement dans des titres émis ou garantis par l'État.
- Le fonds investit principalement dans des liquidités, des instruments de marché monétaire, des obligations et dans d'autres titres de créance à court et à moyen terme, exprimés en euros, avec une durée restante d'au maximum 3 ans, qui sont émis ou garantis par l'Union européenne, les directions nationales, régionales et locales des États membres de l'Union européenne ou par leurs banques centrales, la BCE, la BEI ou par toute autre institution financière internationale pertinente ou par l'organisation à laquelle un ou plusieurs État(s) membre(s) appartient/appartiennent. La politique d'investissement a pour objectif de placer les ressources prudemment et ce, avec une volatilité limitée.
- Recommandation: Ce fonds convient le mieux aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant une période de 3 ans.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

European Equity Fund

Date de constitution: 01/06/2009

Classe de risque: 1 2 3 **4** 5 6 7

Ce fonds investit dans des actions européennes cotées à la bourse avec les plus grandes capitalisations du marché des bourses européennes concernées. Les investissements en actions libellées en devises faibles seront évités tant que possible. Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir dans un ou dans plusieurs fonds de placement ayant un objectif similaire.

Horizon d'investissement: au minimum 6 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du European Equity Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: Capfi Delen Asset Management SA

Nom du fonds: C+F European Large Caps I EUR

Code ISIN du fonds: BE0947177698

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de Capfi Delen Asset Management SA pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" du fonds C+F European Large Caps I EUR

Objectifs et politique d'investissement

- C+F European Large Caps a pour objectif d'investir exclusivement en actions européennes cotées en bourse, avec les plus grandes capitalisations du marché des bourses européennes. Par ailleurs, les devises faibles seront évitées dans la mesure du possible.
- Le fonds peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés dans une mesure limitée. D'une part, cette restriction signifie que les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour la réalisation des objectifs de placement (par exemple pour, dans le cadre de la stratégie d'investissement, augmenter ou diminuer l'exposition à un ou à plusieurs segments du marché).
D'autre part, les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour éliminer la sensibilité du portefeuille à une donnée du marché (comme la couverture du risque de change, ou la protection des marchés à la baisse).
- Recommandation: Ce fonds ne convient peut-être pas aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

European Growth Fund

Date de constitution: 22/01/2013

Classe de risque: 1 2 3 **4** 5 6 7

European Growth Fund est le fonds de sélection d'actions par excellence. Le portefeuille est constitué simplement sur la base d'une sélection d'actions individuelles à haut potentiel, sans restrictions d'investissement. Le fonds investit principalement dans des entreprises notées dans des bourses européennes. Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir dans un ou dans plusieurs fonds de placement ayant un objectif similaire.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs de European Growth Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: FIL Investment Management (Luxembourg) SA

Nom du fonds: European Growth Fund I ACC- Euro

Code ISIN du fonds: LU1642889510

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de FIL Investment Management (Luxembourg) SA pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" du Fidelity Funds - European Growth Fund I ACC-Euro

Objectifs et politique d'investissement

- Vise à dégager une croissance du capital à long terme avec un bas niveau de revenu anticipé.
- Au moins 70 % des actifs sont investis en actions de sociétés cotées sur des bourses européennes.
- Peut investir en dehors des zones géographiques et sectorielles, des marchés et des catégories d'actifs principaux du fonds.
- Peut utiliser des dérivés pour réduire les risques ou les coûts pour générer du capital ou des revenus supplémentaires selon le profil de risque du fonds.
- Le fonds est géré activement et il réfère au MSCI Europe Index (Net) en tant que benchmark. Le gestionnaire dispose d'un large choix pour la composition du portefeuille du fonds. Il peut adopter des positions qui ne font pas partie du benchmark ou qui sont évaluées différemment que dans celui-ci. Il n'y a pas de limitations concernant la mesure dans laquelle les performances du fonds peuvent s'éloigner de

celles du benchmark. Le gestionnaire peut rédiger des lignes directrices internes qui, à leur tour, réfèrent aux écarts du benchmark.

- Le fonds est entièrement libre de ses choix en termes d'investissements dans le cadre des objectifs et politiques d'investissement.
- Recommandation: Ce fonds convient en tant qu'investissement à long terme, il ne convient peut-être pas aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

FVS Multiple Opportunities II Fund

Date de constitution: 17/09/2018

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Le fonds investit ses actifs dans des titres de toutes sortes, qui comprennent des actions, des obligations, des instruments du marché monétaire, des certificats et d'autres produits structurés (par exemple, emprunts en actions, obligations à options, obligations convertibles, etc.), des fonds cibles, des produits dérivés, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des dépôts à terme. Au moins 25% de l'actif net du compartiment seront investis dans des placements en capitaux. 20% (max.) des actifs nets du compartiment peuvent être investis indirectement dans les métaux précieux. L'investissement dans d'autres fonds ne doit pas dépasser 10% de l'actif du fonds. Le fonds peut avoir recours à des instruments financiers dont la valeur dépend des cours futurs d'autres éléments d'actifs (« produits dérivés ») afin de couvrir ou d'accroître son actif.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du FVS Multiple Opportunities II Fund sont investis dans le fonds:

Gestionnaire du fonds: Flossbach Von Storch Invest S.A.

Nom du fonds: Flossbach von Storch - Multiple Opportunities II - IT

Code ISIN du fonds: LU1038809049

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de Flossbach Von Storch Invest SA pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" du Flossbach von Storch - Multiple Opportunities II – IT

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif de la politique d'investissement du fonds consiste à réaliser une plus-value intéressante dans la devise du fonds, en tenant compte du risque d'investissement. La stratégie d'investissement est définie sur la base de l'analyse fondamentale des marchés financiers mondiaux.
- Au moins 25 % de l'actif net du compartiment sont investis en permanence dans des titres de capital.
- Le fonds a la possibilité d'investir indirectement jusqu'à 20 % de son actif net dans des métaux précieux (or, argent, platine).
- Pour des raisons de diversification des risques, pas plus de 10 % de l'actif net du fonds ne peuvent être investis indirectement dans un métal précieux.
- Les parts dans des OPCVM ou autres OPC peuvent être acquises jusqu'à une limite maximale de 10%.
- Dans le but d'atteindre les objectifs d'investissement précités, le fonds peut également recourir à des instruments financiers dérivés (« produits dérivés ») à des fins d'investissement et de couverture.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

Global Allocation Fund

Date de constitution: 22/01/2013

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Global Allocation Fund investit, dans des circonstances de marché normales partout dans le monde, au moins 70 % des actifs totaux en titres d'actions et en titres à taux d'intérêt fixe. Les titres à taux fixe comprennent les obligations et les instruments des marchés monétaires, émis par des pouvoirs publics et les entreprises. Il peut également entretenir des dépôts et des liquidités. Le fonds cherche à investir dans des sociétés sous-évaluées. Le risque de change entre l'euro et le dollar américain est couvert. Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir dans un ou dans plusieurs fonds de placement ayant un objectif similaire.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du Global Allocation Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: BlackRock (Luxembourg) SA

Nom du fonds: BlackRock Global Allocation Fund I2 EUR Hedged

Code ISIN du fonds: LU0368231949

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de BlackRock (Luxembourg) SA pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" du BlackRock Global Allocation Fund I2 Hedged

Objectifs et politique d'investissement

- Le fonds vise à optimiser le rendement de votre investissement, en combinant croissance du capital et revenu des actifs du fonds.
- Le fonds investit à l'échelle mondiale au moins 70 % du total de son actif dans des titres d'actions (par exemple des actions) et des titres à taux fixe. Les titres à taux fixe comprennent les obligations et les instruments du marché monétaire (c.-à-d. des titres de créance à échéance à court terme). Il peut également détenir des dépôts et des liquidités.
- Sous réserve de ce qui précède, les catégories d'actifs et le niveau d'investissement du fonds dans ces catégories peuvent varier sans limite en fonction des conditions du marché. En les sélectionnant, le gestionnaire peut prendre en compte un indice de référence composite comprenant les indices suivants: S&P 500 (36 %), FTSE World (ex-US) (24 %), 5 Year US Treasury (24 %) et Citigroup Non-USD World Government Bond Index (16 %).
- Les titres à taux fixe peuvent être émis par des Etats, des organismes d'Etat, des sociétés et des entités supranationales (telles que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement) et peuvent comprendre des titres avec qualité de crédit relativement faible ou non cotés.
- Le fonds peut également investir dans de petites sociétés qui ne sont pas encore très développées.
- Le fonds cherchera généralement à investir dans des titres de sociétés sous-évaluées (c.-à-d. dont le prix de marché ne reflète pas la valeur sous-jacente).
- À des fins de gestion du risque de change, le gestionnaire peut utiliser des techniques d'investissement (qui peuvent comprendre l'utilisation de produits dérivés), afin de protéger la valeur du fonds, en tout ou en partie, ou de permettre au fonds de tirer profit des variations des taux de change avec la devise de référence du fonds. Les produits dérivés sont des investissements dont le prix est basé sur un ou plusieurs actifs sous-jacents.
- Le gestionnaire peut utiliser des produits dérivés pour réduire le risque, réduire les coûts d'investissement et produire un revenu supplémentaire. Le fonds peut, via les produits dérivés, créer différents niveaux d'effet de levier (c.-à-d. que l'exposition du fonds au marché est supérieure à la valeur de ses actifs).
- La devise de référence du fonds est le dollar américain. Les actions sont libellées en euro.
- Les actions seront "couvertes" dans le but de les protéger contre les fluctuations du taux de change entre la devise dans laquelle elles sont libellées (EUR) et la devise de référence du fonds (USD).

Le compartiment se catégorise comme un produit financier en accord avec l'article 6 de SFDR qui ne promeut pas des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Global Climate and Environment Fund

Date de constitution: 11/03/2021

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Ce fonds à gestion active investit principalement dans des actions du monde entier. L'objectif du fonds est la croissance des investissements à long terme avec un impact positif sur l'environnement. Pour ce faire, le gestionnaire d'actifs se concentre sur les entreprises qui développent des solutions respectueuses du climat et de l'environnement, telles que les énergies renouvelables et l'efficacité des ressources, et qui semblent également offrir des perspectives de croissance et des caractéristiques d'investissement supérieures.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du Global Climate and Environment Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: Nordea Investment Funds SA

Nom du fonds: Nordea Global Climate and Environment Fund

Code ISIN du fonds: LU0348927095

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de Nordea Investment Funds SA pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le document "Document d'Informations Clés" du Nordea Global Climate and Environment Fund

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif d'investissement du fonds est d'investir dans des investissements durables, conformément à son objectif d'investissement durable et, en outre, d'obtenir un rendement positif à long terme.
- Le fonds investit principalement dans des actions de sociétés situées dans le monde entier. Plus précisément, le fonds investit au moins 75% de ses actifs totaux dans des actions et des titres rattachés à des actions.
- Le fonds sera exposé (par le biais d'investissements ou de positions en liquidités) à des devises autres que la devise de référence.
- Le fonds peut avoir recours aux instruments dérivés à des fins de couverture (réduction des risques), de gestion efficace de portefeuille et pour réaliser des plus-values.
- Dans le cadre de la gestion active du portefeuille du fonds, l'équipe de gestion cible les sociétés qui développent des solutions respectueuses du climat et de l'environnement, notamment les énergies renouvelables et la bonne utilisation des ressources, et qui semblent offrir des perspectives de croissance et des caractéristiques d'investissement supérieures.
- Le fonds tient compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 9 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

Global Equity Fund

Date de constitution: 11/03/2021

Classe de risque: 1 2 3 **4** 5 6 7

Ce fonds à gestion active investit au moins deux tiers de ses actifs dans un portefeuille mondialement diversifié d'actions émises par des sociétés des Etats-Unis, d'Europe occidentale et du Japon. Des titres d'autres pays, y

compris des marchés émergents, peuvent également être achetés si le développement économique est jugé prometteur. Le fonds peut également détenir des liquidités et investir dans des instruments du marché monétaire.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du Global Equity Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: Waystone Management Company SA

Nom du fonds: BFI Equity Fund – I EUR

Code ISIN du fonds: LU0226794732

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de Waystone Management Company SA pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" du BFI Equity Fund – I EUR

Objectifs et politique d'investissement

- Le but de l'investissement du fonds consiste à obtenir un rendement positif sur le long terme, avec le capital investi sur les marchés d'actions internationaux.
- Les investissements du fonds sont effectués pour au moins deux tiers dans des actions d'entreprises du monde entier.
- Le fonds investit dans un portefeuille diversifié tant d'un point de vue géographique que sectoriel qui se compose principalement d'actions cotées sur des marchés réglementés et des bourses de valeurs du monde entier, mais plus particulièrement des pays d'Europe de l'Ouest, des Etats-Unis et du Japon.
- Il n'est pas exclu d'investir en valeurs mobilières d'autres pays, y compris de pays émergents, lorsque leur développement économique s'annonce prometteur.
- Le fonds peut investir au maximum 10% dans des obligations convertibles et à option.
- Le fonds peut investir à concurrence de 10% de son actif d'inventaire net en parts ou actions de autres OPCVM, y compris des fonds indiciaires (ETF).
- Le fonds peut également investir jusqu'à 10% de son actif d'inventaire net dans des fonds de placement immobilier (Real Estate Investment Trusts - REIT) de type fermé.
- Le fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, ou encore de gré à gré («over the counter»), à des fins de gestion efficace du portefeuille, de couverture ou de placement. Il s'agit notamment de futures, de forwards, et d'options pour la gestion des risques de marché et de change.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

Global Opportunities Fund

Date de constitution: 01/06/2009

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Ce fonds constitue un portefeuille mondial regroupant différents instruments financiers dans lequel une gestion active est assurée par une anticipation des opportunités de marché changeantes. Le fonds peut investir en actions, obligations, obligations convertibles, options, OTC, notes, instruments sur taux d'intérêt, fonds, trackers, liquidités et en autres titres autorisés. Lors de l'optimisation de la gestion, les conditions de marché peuvent donner lieu à la conservation de positions de liquidités importantes. Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir dans un ou dans plusieurs fonds de placement ayant un objectif similaire.

Horizon d'investissement: au minimum 6 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du Global Opportunities Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: Capfi Delen Asset Management SA

Nom du fonds: Universal Invest Dynamic F Cap

Code ISIN du fonds: LU2199479762

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de Capfi Delen Asset Management SA pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" d'Universal Invest Dynamic F Cap

Objectifs et politique d'investissement

- Universal Invest Dynamic G Cap a pour objectif d'investir dans le monde entier principalement en actions, en obligations (peu importe la qualité et émis par tous types d'émetteurs), en obligations convertibles (émis par tous types d'émetteurs) et en parts d'autres organismes de placement collectif. La gestion du fonds sera active et vise à tirer profit des opportunités du marché. Dans ce cadre, il est possible, en fonction des conditions du marché, que le fonds conserve d'importantes liquidités. Tous les secteurs industriels sont admissibles.
- Le fonds peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés dans une mesure limitée. D'une part, cette restriction signifie que les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour la réalisation des objectifs de placement (par exemple pour, dans le cadre de la stratégie d'investissement, augmenter ou diminuer l'exposition à un ou à plusieurs segments du marché). D'autre part, les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour éliminer la sensibilité du portefeuille à une donnée du marché (comme la couverture du risque de change, ou la protection des marchés à la baisse).
- Ce fonds n'est pas lié à un indice, mais le rendement est comparé avec un benchmark composé de 50 % MSCI World Index et 50 % JPMorgan Government Bonds Belgian.
- Recommandation: Ce fonds ne convient peut-être pas aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

Growth Portfolio Fund

Date de constitution: 23/09/2015

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Le Growth Portfolio Fund s'adresse principalement à l'investisseur (très) dynamique visant une augmentation de sa fortune. À cette fin, il est prêt à prendre les risques nécessaires. Ce fonds investit à l'échelle mondiale et ce, principalement dans des parts de fonds d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et d'organismes de placement collectif alternatifs (OPCA). Le fonds peut aussi investir à l'échelle mondiale dans des actions et dans des obligations. Le fonds est géré activement. Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir dans un ou dans plusieurs fonds de placement ayant un objectif similaire.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Le fonds s'adresse aux investisseurs dynamiques qui sont prêts à le long terme à prendre un peu plus de risques pour obtenir un rendement.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du Growth Portfolio Fund sont investis dans le fonds:

Gestionnaire du fonds: Van Lanschot Kempen Investment Management

Nom du fonds: MercLan - Growth Portfolio RI-Capitalisation

Code ISIN du fonds: BE6328049604

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de Van Lanschot Kempen Investment Management pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le document "Document d'Informations Clés" de MercLan - Growth Portfolio RI-Capitalisation

Objectifs et politique d'investissement

- MercLan - Growth Portfolio A-Capitalisation a pour objectif d'investir principalement dans des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et dans des organismes de placement collectif alternatifs (OPCA). Au moins 45 % et un maximum de 100 % du portefeuille sera investi dans des actions (de façon directe ou indirecte), de l'immobilier coté en bourse ou des investissements indirects en matières premières et métaux précieux en utilisant d'autres OPCVM ou OPCA (à condition que ces investissements répondent aux conditions de la législation belge).
- Le fonds peut recourir à l'utilisation d'instruments financiers dérivés dans une mesure limitée. D'une part, cette restriction signifie que les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour la réalisation des objectifs de placement (par exemple pour, dans le cadre de la stratégie d'investissement, augmenter ou diminuer l'exposition à un ou plusieurs segments du marché). D'autre part, les instruments financiers dérivés peuvent être utilisés pour éliminer la sensibilité du portefeuille à une donnée du marché (comme la couverture du risque de change, ou la protection des marchés à la baisse).
- Les actionnaires du fonds ne bénéficient pas de garantie de capital.
- Ce fonds n'est pas lié à un indice, mais le rendement est comparé à la catégorie 25 % de Barclays EurAgg TR et à 75 % FTSE Wld TR.
- Recommandation: Ce fonds ne convient peut-être pas aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

Infrastructure Fund

Date de constitution: 11/03/2021

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Le fonds investit principalement dans des actions de sociétés d'infrastructure ayant une capitalisation boursière minimale de 250 millions de USD. Le fonds adopte une philosophie « Preferred Infrastructure » qui se concentre principalement sur les actions de sociétés qui possèdent des infrastructures physiques et qui répondent à certains critères privilégiés, tels que la certitude des revenus, la rentabilité et la longévité.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs de Infrastructure Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: Lazard Fund Managers Limited

Nom du fonds: Lazard Global Listed Infrastructure Equity Fund – A Acc EUR Hedged

Code ISIN du fonds: IE00B51PLJ46

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de Lazard Fund Managers Limited pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" de Lazard Global Listed Infrastructure Equity Fund – A Acc EUR Hedged

Objectifs et politique d'investissement

- Le fonds vise à obtenir des rendements positifs à long terme en investissant dans des actions et des titres assimilables à des actions de sociétés d'infrastructure du monde entier.
- Pour identifier les sociétés d'infrastructure dans lesquelles le fonds investira, le gestionnaire d'actifs applique une série de filtres objectifs et de critères qualitatifs à l'univers d'investissement général des sociétés d'infrastructure afin de constituer un « univers favori ». Les actions de l'« univers favori » sont ensuite évaluées et classées individuellement à l'aide d'une analyse fondamentale pour déterminer la valorisation de chaque société.
- Pour garantir une flexibilité optimale, plus de 20 % de la valeur du fonds peut être investis sur les marchés émergents.
- Le fonds peut recourir à des produits dérivés. Les investissements en devises étrangères seront en grande partie couverts en livres sterling (GBP), la devise de base du fonds.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

Investissement Fund

Date de constitution: 22/01/2013

Classe de risque: 1 2 3 **4** 5 6 7

Investissement Fund s'adresse à l'investisseur dynamique. Il investit au moins 60 % des actifs nets dans des actions internationales. La stratégie d'investissement n'a a priori pas de contrainte en matière de répartition sectorielle, géographique, de type ou de taille des valeurs. Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir dans un ou dans plusieurs fonds de placement ayant un objectif similaire.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs de l'Investissement Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: Carmignac Gestion Luxembourg (Group Carmignac)

Nom du fonds: Carmignac Investissement F EUR Acc

Code ISIN du fonds: LU0992625839

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de Carmignac Gestion Luxembourg (Group Carmignac) pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" de Carmignac Investissement F EUR Acc

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes:

- Le fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur une durée supérieure à 5 ans grâce à une politique de gestion active et discrétionnaire.
- L'indicateur de référence est l'indice mondial MSCI AC WORLD NR (USD), converti en euros, calculé dividendes nets réinvestis.
- Le fonds est un fonds de classification "actions internationales", investi sur les places financières du monde entier et dont les principaux moteurs de performance sont les suivants:
 - Les actions: le fonds est exposé en permanence à hauteur de 60 % au moins de l'actif net aux actions internationales (toutes capitalisations, sans contrainte sectorielle ou géographique, pays émergents inclus).
 - Les devises: le fonds peut utiliser en exposition et en couverture, les devises autres que la devise de valorisation du fonds. L'exposition nette en devises peut s'élever à 125 % de l'actif net.
 - Le fonds peut investir à titre accessoire dans des titres de créances négociables et dans des obligations.

- Le gestionnaire peut ajouter des stratégies « relative-value » en tant que source de rendement. De telles stratégies visent un profit de la « valeur relative » des divers instruments. Le fonds peut aussi adopter des positions sur le court terme via des dérivés.
- La sensibilité globale du portefeuille de produits et instruments de taux est comprise entre -4 et +5. La sensibilité est définie comme la variation en capital du portefeuille (en %) pour une variation de 100 points de base des taux d'intérêt.
- Les produits dérivés: le fonds peut utiliser, en vue d'exposer et/ou de couvrir le portefeuille, des instruments financiers à terme (actions, taux, devises) ferme et conditionnel, négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré. La capacité d'amplification sur les marchés dérivés de taux et d'actions est limitée à une fois l'actif du fonds.
- Le fonds peut investir dans des parts ou actions d'OPCVM dans la limite de 10 % de l'actif net.
- Recommandation: Ce fonds ne convient peut-être pas aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

JPM Global Focus Fund

Date de constitution: 07/09/2010

Classe de risque: 1 2 3 **4** 5 6 7

Le fonds vise une croissance du patrimoine supérieure sur le long terme en investissant dans un portefeuille global et géré de manière dynamique, composé d'actions de petites, moyennes et grandes entreprises du monde entier, dont le gestionnaire d'investissement estime qu'elles se trouvent en situation de redressement. Sont considérées comme étant en situation de redressement: les entreprises dont la valeur de marché est considérée comme exceptionnellement négative et dont on peut s'attendre à ce qu'elles offrent le potentiel d'obtenir un rendement supérieur à la moyenne du marché. Comme son nom l'indique, le compartiment met fortement l'accent sur une approche ciblée. Pour cette raison, seules les sociétés qui répondent à l'ensemble des critères stricts peuvent être reprises dans le portefeuille. Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du JPM Global Focus Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: JP Morgan Asset Management

Nom du fonds: JP Morgan Global Focus Fund C (acc) EUR

Code ISIN du fonds: LU0168343191

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de JP Morgan Asset Management pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" du JP Morgan Global Focus Fund C (acc) EUR

Objectifs et politique d'investissement

- Au moins 67 % des actifs sont investis dans des actions de grandes, moyennes et petites entreprises dont le gestionnaire d'actifs estime qu'elles sont valorisées de manière attractive et présentent un potentiel important de croissance ou de redressement des bénéfices. Le fonds investit dans des entreprises du monde entier, y compris dans des marchés émergents, et le portefeuille peut parfois être composé de temps à autre d'un nombre limité de titres, de secteurs ou de pays.
- Au moins 51 % des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et des bonnes pratiques de gouvernance, telles que mesurées à l'aide de la méthode d'évaluation ESG propre à l'entreprise du gestionnaire d'investissement et/ou de données de tiers.
- Le fonds investit au moins 10 % de son patrimoine, à l'exception d'actifs liquides supplémentaires, de dépôts auprès d'établissements de crédit, d'instruments et de fonds du marché monétaire et de dérivés de gestion

efficace de portefeuille, dans des investissements durables qui contribuent, au sens du SFDR, à des objectifs environnementaux ou sociaux.

- Le gestionnaire d'investissement évalue et analyse sur la base de valeurs et de normes afin de parvenir à des exclusions. Pour ce faire, il fait appel à un ou plusieurs prestataires externes qui examinent si un émetteur participe à des activités contraires au contrôle des normes et des valeurs ou s'il obtient un rendement de celles-ci. Pour au moins 90 % des titres achetés, le fonds tient systématiquement compte des analyses ESG dans ses décisions d'investissement.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

Pour les produits PLCI, PLC Sociale et INAMI, c'est l'un des deux fonds que vous pouvez choisir afin que votre prime soit investie. Si vous souhaitez, pour les produits de ce fonds, passer dans la Branche 21 ou dans un autre fonds, Baloise vérifiera à ce moment si elle peut répondre à la garantie de rendement minimale de la Loi-programme du 24 décembre 2002. Si ce n'est pas le cas, Baloise peut refuser le transfert jusqu'à ce que ce soit le cas. Si vous choisissez ce fonds pour votre prime, vous devez aussi choisir ce fonds (ou l'autre fonds choisi) pour votre participation bénéficiaire si vous souhaitez l'investir aussi en Branche 23. Pour les nouvelles polices PLCI, PLC Sociale et INAMI établies après le 24/05/2026, vous ne pouvez choisir que 2 fonds si vous choisissez d'investir votre participation bénéficiaire dans les fonds de placement de la Branche 23, celui-ci est l'un des deux.

Megatrends Fund

Date de constitution: 11/03/2021

Classe de risque: 1 2 3 **4** 5 6 7

Ce fonds à gestion active investit principalement dans des actions de sociétés qui peuvent bénéficier de tendances mondiales à grande échelle qui se manifestent sur le long terme. Les mégatendances sur lesquelles le fonds se concentre sont : la biotechnologie, la transition énergétique, les technologies numériques, la santé, la robotique, la nutrition, les marques de prestige, la sécurité, les Smart Cities, le bois et l'eau.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du Megatrends Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: Pictet Asset Management (Europe) SA

Nom du fonds: Pictet Global Megatrend Selection – I EUR

Code ISIN du fonds: LU0386875149

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de Pictet Asset Management (Europe) SA pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" du Pictet Global Megatrend Selection – I EUR

Objectifs et politique d'investissement

- Le but de l'investissement du fonds consiste à obtenir un rendement positif sur le long terme en cherchant à obtenir un impact environnemental et social positif.
- Le fonds applique une stratégie durable et investit au moins deux tiers de son actif net en actions ou toutes autres valeurs liées aux actions.
- Le fonds investit au moins deux tiers de son actif net dans des titres susceptibles de bénéficier de mégatendances mondiales, c'est-à-dire de tendances de marché à long terme résultant de changements séculaires de facteurs économiques, environnementaux et sociaux tels que la démographie, le style de vie ou la réglementation.
- Le fonds investit principalement dans des entreprises dont les activités concernent en grande partie, sans s'y limiter, les produits et services qui soutiennent la transition énergétique, l'économie circulaire, l'efficacité

énergétique, la qualité de l'eau et l'approvisionnement en eau, la sylviculture durable, les villes durables, la nutrition, la santé humaine et les thérapies, l'épanouissement personnel et la sécurité.

- Le fonds peut recourir à des produits dérivés afin de réduire les risques (couverture) et les coûts et d'obtenir des plus-values supplémentaires.
- Le fonds peut aussi avoir recours à des instruments financiers dérivés sur actions A chinoises.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

Multi-Asset Fund

Date de constitution: 11/03/2021

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Le fonds est un fonds multi-actifs mondial géré activement. L'objectif du fonds est d'obtenir un rendement supérieur à celui de l'indice. Le fonds a un profil de risque équilibré et utilise des stratégies d'allocation d'actifs, en investissant principalement dans des actions et des obligations et en s'exposant à d'autres classes d'actifs telles que les dépôts et les instruments du marché monétaire. La stratégie d'allocation d'actifs est soumise à des restrictions en matière d'investissement et de volatilité. L'équipe de gestion peut également utiliser d'autres instruments d'investissement pour améliorer le profil risque/rendement du fonds.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du Multi-Asset Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: Waystone Management Company S.A.

Nom du fonds: BFI Progress N EUR

Code ISIN du fonds: LU2931335223

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de Waystone Management Company pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" de BFI Progress N EUR

Objectifs et politique d'investissement

- Le fonds investit dans un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale composé d'obligations d'émetteurs du monde entier pouvant également être cotées dans des pays émergents, dont la Chine, ainsi que de titres de participation d'entreprises de premier ordre.
- Le portefeuille combine les opportunités de rendement des actions et la rémunération stable des titres à taux fixe et variable, et présente une part d'actions de 65% maximum, le choix de la composition du portefeuille reposant sur un équilibre entre le rendement et la croissance du capital.
- Les placements sont couverts en EUR ou en EUR. Le fonds peut investir jusqu'à environ 75% de son actif en devises étrangères.
- Le fonds peut investir dans d'autres fonds, notamment dans des fonds qui investissent dans les pays émergents ou encore dans les matières premières, les métaux précieux ou l'immobilier.
- Les investissements alternatifs, par exemple les « cat bonds » ou les stratégies de « hedge funds », sont exclusivement effectués par l'intermédiaire de fonds cibles appropriés. Ces placements alternatifs ne sauraient représenter plus de 15% de la valeur nette d'inventaire.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

Patrimoine Fund

Date de constitution: 15/02/2011

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Patrimoine Fund s'adresse à l'investisseur neutre. Il investit dans des actions et obligations internationales sur les marchés financiers du monde entier. Il vise un rendement absolu et régulier via une gestion active sans contraintes préalables en matière de répartition géographique, ou de secteur d'investissement. Pour limiter les risques de fluctuation du capital, le fonds investit en permanence au minimum 50 % des actifs dans des produits des marchés obligataires ou monétaires. Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir dans un ou dans plusieurs fonds de placement ayant un objectif similaire.

Horizon d'investissement: au minimum 3 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs de Patrimoine Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: Carmignac Gestion Luxembourg (Group Carmignac)

Nom du fonds: Carmignac Patrimoine F EUR Acc

Code ISIN du fonds: LU0992627611

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de Carmignac Gestion Luxembourg (Group Carmignac) pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" de Carmignac Patrimoine F EUR Acc

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes:

- Le fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur une durée supérieure à 3 ans.
 - L'indicateur de référence est l'indice composite suivant: pour 50 % l'indice mondial MSCI AC WORLD NR (USD), converti en euros, calculé dividendes nets réinvestis et pour 50 % l'indice mondial obligataire Citigroup WGBI All Maturities, calculé coupons réinvestis. Chaque trimestre, l'indicateur de référence est rebalancé et recalculé en euro pour les parts de fonds en euros et couverts, et dans les devises de référence pour les parts de fonds non couverts.
- Le fonds est un fonds « diversifié » dont les moteurs de performance sont les suivantes:
- Les actions: le fonds est exposé au maximum à 50 % de l'actif net en actions internationales (toutes capitalisations, sans contrainte sectorielle ou géographique, pays émergents inclus dans la limite de 25 % de l'actif net).
 - Les produits de taux: l'actif net du fonds est investi de 50 % à 100 % en produits obligataires à taux fixe et/ou variable, publics et/ou privés et en produits monétaires. La notation moyenne des encours obligataires détenus par le fonds sera au moins "investment grade" selon l'échelle évaluative d'au moins l'une des agences de notation les plus connues. Les produits de taux des pays émergents ne dépasseront pas 25 % de l'actif net.
 - Devise Le fonds peut utiliser en exposition et en couverture, les devises autres que la devise de valorisation du fonds.
- Le fonds peut placer au maximum 15 % des actifs nets dans des obligations convertibles conditionnelles (CoCo, Contingent Convertibles). CoCo sont des titres de créance réglementés subordonnés avec une structure hétérogène.
 - La sensibilité du portefeuille est comprise entre -4 et +10. La « duration » est définie comme
 - la variation en capital du portefeuille (en %) pour une variation de 100 points de base des taux d'intérêt.
 - Les produits dérivés: Le fonds peut investir dans des obligations convertibles de la zone euro, internationale et des pays émergents. Il peut utiliser, en vue d'exposer et/ou d'arbitrer et/ou de couvrir le portefeuille, des instruments financiers à terme (actions, taux, devises) ferme et conditionnel, négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré. La capacité d'amplification sur les marchés dérivés de taux et d'actions est limitée à une fois l'actif du fonds.
 - Le fonds peut investir dans des parts ou actions d'OPCVM dans la limite de 10 % de l'actif net.
 - Recommandation: Ce fonds ne convient peut-être pas aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

Pictet Digital Fund

Date de constitution: 17/09/2018

Classe de risque: 1 2 3 4 **5** 6 7

Le fonds investit entièrement dans des actions de sociétés offrant des produits ou services digitales, y compris des services permettant l'interactivité digitale. Le fonds sous-jacent investit dans le monde entier, y compris les marchés en croissance et la Chine. Le fonds sous-jacent peut utiliser des instruments dérivés pour limiter les risques (couverture) et une gestion efficace du portefeuille, et peut utiliser des produits structurés.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du Pictet Digital Fund sont investis dans le fonds:

Gestionnaire du fonds: Pictet Asset Management (Europe) S.A.

Nom du fonds: Pictet – Digital – I EUR

Code ISIN du fonds: LU0340554673

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de Pictet Asset Management (Europe) SA pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" du Pictet – Digital – I EUR

Objectifs et politique d'investissement

- Le fonds investit au moins deux tiers de ses actifs dans des actions de sociétés offrant des produits ou services numériques, y compris des services permettant l'interactivité numérique. Le fonds peut investir dans le monde entier, y compris dans les marchés émergents et en Chine (RPC).
- Le fonds peut utiliser des produits dérivés pour atténuer divers risques (couverture) et pour une gestion efficace du portefeuille, et peut utiliser des produits structurés dans le portefeuille.
- Dans le cadre de la gestion du fonds, le gestionnaire d'actifs utilise une combinaison d'analyses de marché et d'analyses fondamentales des entreprises pour sélectionner les titres qui, selon lui, offrent des perspectives de croissance favorables à un prix raisonnable.
- Le gestionnaire d'actifs considère les facteurs ESG comme un élément central de sa stratégie en appliquant une approche inclinée qui cherche à augmenter le poids des titres présentant de faibles risques de durabilité et/ou à diminuer le poids des titres présentant des risques de durabilité élevés, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

Pictet Global Environmental Opportunities Fund

Date de constitution: 17/12/2018

Classe de risque: 1 2 3 **4** 5 6 7

Le fonds vise une croissance du capital en investissant principalement dans des titres de sociétés actives tout au long de la chaîne de valeur environnementale. Le fonds privilégie les sociétés opérant dans les services, les infrastructures, les technologies et les ressources liées à la durabilité environnementale. L'univers d'investissement n'est pas limité à une zone géographique spécifique. Le fonds sous-jacent peut utiliser des instruments dérivés pour limiter les risques (couverture) et une gestion efficace du portefeuille, et peut utiliser des produits structurés.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du Pictet Global Environmental Opportunities Fund sont investis dans le fonds:

Gestionnaire du fonds: Pictet Asset Management (Europe) S.A.

Nom du fonds: Pictet – Global Environmental Opportunities – I EUR

Code ISIN du fonds: LU0503631631

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de Pictet Asset Management (Europe) SA pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" du Pictet – Global Environmental Opportunities – I EUR

Objectifs et politique d'investissement

- Le fonds investit principalement dans des actions de sociétés à faible empreinte environnementale qui contribuent à résoudre les défis environnementaux mondiaux, tels que la transition vers une économie à faible émission de carbone, la gestion durable des ressources, le contrôle et la prévention de la pollution ou, par exemple, la protection des ressources rares telles que l'eau.
- Le fonds peut investir dans le monde entier, y compris sur les marchés émergents et en Chine (RPC).
- Le fonds peut utiliser des produits dérivés pour atténuer divers risques (couverture) et pour une gestion efficace du portefeuille, et peut utiliser des produits structurés dans le portefeuille.
- Dans le cadre de la gestion du fonds, le gestionnaire d'actifs utilise une combinaison d'analyses de marché et d'analyses fondamentales des entreprises pour sélectionner les titres qui, selon lui, offrent des perspectives de croissance favorables à un prix raisonnable.
- Le gestionnaire d'actifs considère les facteurs ESG comme un élément central de sa stratégie en appliquant une approche inclinée qui cherche à augmenter le poids des titres présentant de faibles risques de durabilité et/ou à diminuer le poids des titres présentant des risques de durabilité élevés, tout en respectant les pratiques de bonne gouvernance.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 9 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

Progress Moderate Fund

Date de constitution: 01/10/2016

Classe de risque: 1 2 **3** 4 5 6 7

Le Progress Moderate Fund investit dans un portefeuille d'actions et d'obligations mondialement diversifié, composé d'actions sélectionnées, dont une petite partie sur les marchés émergents, et de débiteurs bénéficiant d'une bonne notation de crédit. Avec une allocation en actions allant jusqu'à 65% de la valeur du portefeuille, ce fonds combine les opportunités de rendement des actions avec la continuité de rendement des obligations. Le fonds peut également investir sur les marchés monétaires et, avec des véhicules d'investissement appropriés, dans des actifs alternatifs tels que les matières premières, les métaux précieux et l'immobilier. Jusqu'à 75 % de la valeur du portefeuille peut être investie en devises étrangères.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs du Progress Moderate Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: Waystone Management Company S.A.

Nom du fonds: BFI Progress N EUR

Code ISIN du fonds: LU2931335223

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de Waystone Management Company pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" de BFI Progress N EUR

Objectifs et politique d'investissement

- Le fonds investit dans un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale composé d'obligations d'émetteurs du monde entier pouvant également être cotées dans des pays émergents, dont la Chine, ainsi que de titres de participation d'entreprises de premier ordre.
- Le portefeuille combine les opportunités de rendement des actions et la rémunération stable des titres à taux fixe et variable, et présente une part d'actions de 65% maximum, le choix de la composition du portefeuille reposant sur un équilibre entre le rendement et la croissance du capital.
- Les placements sont couverts en EUR ou en EUR. Le fonds peut investir jusqu'à environ 75% de son actif en devises étrangères.
- Le fonds peut investir dans d'autres fonds, notamment dans des fonds qui investissent dans les pays émergents ou encore dans les matières premières, les métaux précieux ou l'immobilier.
- Les investissements alternatifs, par exemple les « cat bonds » ou les stratégies de « hedge funds », sont exclusivement effectués par l'intermédiaire de fonds cibles appropriés. Ces placements alternatifs ne sauraient représenter plus de 15% de la valeur nette d'inventaire.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

R-Valor Fund

Date de constitution: 23/05/2014

Classe de risque: 1 2 3 **4** 5 6 7

L'objectif de ce fonds est d'obtenir un rendement à travers un portefeuille géré de manière active et discrétionnaire en fonction des attentes du marché du gestionnaire (actions et obligations) et grâce à une sélection prudente des instruments financiers basée sur l'analyse financière des émetteurs. Afin d'obtenir une belle répartition des risques, le portefeuille est très diversifié dans ses investissements, tant au niveau géographique qu'au niveau sectoriel. Jusqu'à 100 % des actifs peuvent être directement ou indirectement exposés à des pays ne faisant pas partie de l'OCDE. Le fonds peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans les parts de fonds des OPCVM, dans le respect des conditions légales et réglementaires.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs de R-Valor Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: Rothschild & Co Asset Management

Nom du fonds: R-co Valor P EUR

Code ISIN du fonds: FR0011847409

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de Rothschild & Co Asset Management pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" du R-co Valor P EUR

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif du fonds est d'obtenir un rendement sur une durée de placement recommandée de cinq ans au moins, grâce à un portefeuille géré de manière active et discrétionnaire, en fonction des attentes du marché du gestionnaire (actions et obligations), ainsi qu'à une sélection prudente des instruments financiers basée sur une analyse financière des émetteurs.

- La stratégie de sélection des actifs sous-jacents du fonds repose sur les critères suivants: perspectives de croissance durable, faible concurrence (quasi monopole technique ou commercial ou position dominante sur le marché), bonne compréhension de l'activité de la société concernée et prix raisonnable.
- Le fonds peut investir ses actifs de la manière suivante en fonction de l'évolution des marchés: au maximum 100 % en actions de toutes tailles de capitalisations (dont 20 % au maximum en petites capitalisations, microcaps comprises) et de toutes régions (et au maximum 100 % en actions de pays hors OCDE, y compris les pays émergents); au maximum 100% en obligations d'émetteurs publics et/ou privés toutes notations dont au maximum 20 % en obligations convertibles et au maximum 100 % en obligations callable et puttable; au maximum 20 % en obligations spéculatives (dites à haut rendement ou high yield) et au maximum 10 % en obligations non notées; et enfin au maximum 10 % en OPCVM.
- De même, le fonds peut être exposé directement ou indirectement dans la limite de 100 % de ses actifs à des pays non membres de l'OCDE, y compris des pays émergents, et dans la limite de 20 % de ses actifs aux risques des petites capitalisations, y compris les microcapitalisations. En outre, le fonds peut utiliser des titres intégrant des dérivés et des instruments financiers à terme, afin d'obtenir une exposition au risque d'actions, de taux et de change ou pour couvrir de tels risques. Des opérations de mise en pension et de prise en pension sont également proposées par le fonds.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

Pour les produits PLCI, PLC Sociale et INAMI, c'est l'un des deux fonds que vous pouvez choisir afin que votre prime soit investie. Si vous souhaitez, pour les produits de ce fonds, passer dans la Branche 21 ou dans un autre fonds, Baloise vérifiera à ce moment si elle peut répondre à la garantie de rendement minimale de la Loi-programme du 24 décembre 2002. Si ce n'est pas le cas, Baloise peut refuser le transfert jusqu'à ce que ce soit le cas. Si vous choisissez ce fonds pour votre prime, vous devez aussi choisir ce fonds (ou l'autre fonds choisi) pour votre participation bénéficiaire si vous souhaitez l'investir aussi en Branche 23. Pour les nouvelles polices PLCI, PLC Sociale et INAMI établies après le 24/05/2026, vous ne pouvez choisir que 2 fonds si vous choisissez d'investir votre participation bénéficiaire dans les fonds de placement de la Branche 23, celui-ci est l'un des deux.

Sécurité Fund

Date de constitution: 22/01/2013

Classe de risque: 1 ☒ 3 4 5 6 7

Le portefeuille du Sécurité Fund consiste principalement en obligations, titres de créance et instruments de marché monétaire exprimés surtout en euros ainsi qu'en obligations avec un taux d'intérêt variable. La moyenne pondérée des classements des investissements en obligations obtient au moins un score « investment grade » (c.-à-d. un classement BBB/Baa3 selon les agences de notation). La part des obligations obtenant un score plus bas que « investment grade » est limitée à 10 % des actifs nets. La sensibilité du portefeuille est comprise entre -3 et +4. Pour atteindre son objectif, le fonds peut investir dans un ou dans plusieurs fonds de placement ayant un objectif similaire. Horizon d'investissement: au minimum 2 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs de Sécurité Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: Carmignac Gestion Luxembourg (Group Carmignac)

Nom du fonds: Carmignac Sécurité F EUR Acc

Code ISIN du fonds: LU0992624949

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de Carmignac Gestion Luxembourg (Group Carmignac) SA pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" de Carmignac Sécurité F EUR Acc

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes:

- Le fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur une période d'investissement recommandée de deux ans.
- L'indicateur de référence est l'indice Euro MTS 1-3 ans. Cet indice réplique la performance du marché des obligations d'Etat libellées en euros, coupons réinvestis, de maturité de 1 à 3 ans. Il regroupe les prix fournis par plus de 250 membres du marché. Ces titres comprennent les obligations d'Etat de l'Autriche, la Belgique, les Pays-Bas, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et l'Espagne et incluent des obligations des entreprises semi-publiques.
- Le fonds est un fonds « obligations et autres titres de créances libellés en euro » dont le portefeuille est composé principalement d'obligations, de titres de créance et d'instruments du marché monétaire principalement libellés en euros ainsi que d'obligations à taux variable. La moyenne pondérée des notations des encours obligataires sera au moins « investment grade ». La part des obligations privées ou publiques dont la notation est inférieure à « investment grade » est limitée à 10 % de l'actif net pour chaque catégorie d'émetteur. La sensibilité du portefeuille est comprise entre -3 et +4. La sensibilité est définie comme la variation en capital du portefeuille (en %) pour une variation de 100 points de base des taux d'intérêt.
- Le fonds peut placer au maximum 8 % des actifs nets dans des obligations convertibles conditionnelles (CoCo, Contingent Convertibles). CoCo sont des titres de créance réglementés subordonnés avec une structure hétérogène.
- Le fonds pourra employer jusqu'à 20 % de son actif dans des dépôts placés auprès d'un même établissement de crédit.
- À des fins de couverture, d'arbitrage et/ou d'exposition, le fonds peut investir dans des instruments financiers à terme, ferme et conditionnel, négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré, de la zone euro, sur les sous-jacents suivants: devise, taux et crédit dans la limite de 10 % de l'actif.
- Le fonds peut investir dans des parts ou actions d'OPCVM français et/ou étrangers, coordonnés et/ou non coordonnés dans la limite de 10 % de l'actif net.
- Du fait de l'exposition du fonds sur les marchés de taux de la zone euro, la durée recommandée de placement est de 2 ans.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

World Equity Growth Fund

Date de constitution: 25/11/2011

Classe de risque: 1 2 3 **4** 5 6 7

Le World Equity Growth Fund s'adresse à l'investisseur dynamique. Le fonds vise un rendement à long terme en investissant dans des actions de croissance sur les marchés internationaux. Le fonds investit principalement dans les grandes capitalisations et des actions qui sont des leaders mondiaux dans leurs secteurs, avec au moins 60% investis dans les marchés d'actions de la zone euro et/ou internationaux et des marchés émergents. Le fonds peut investir jusqu'à 40% en obligations et instruments monétaires et jusqu'à 10 % en petites et moyennes entreprises.

Horizon d'investissement: au minimum 5 ans.

Pour le moment, le fonds de placement externe suivant répond à cet objectif et par conséquent, tous les actifs de Agressor Fund sont investis dans ce fonds:

Gestionnaire du fonds: La Financière de l'Échiquier

Nom du fonds: Echiquier World Equity Growth Fund I

Code ISIN du fonds: FR0011188267

Baloise ne reçoit aucune commission (ou "rétrocession") de La Financière de l'Échiquier pour la distribution de ce fonds.

Résumé repris dans le "Document d'Informations Clés" du fonds Echiquier World Equity Growth Fund

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes:

- OPCVM de classification « Actions des pays de l'Union européenne », Echiquier World Equity Growth Fund est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur les marchés d'actions internationaux.
- L'indice MSCI All Country World Index est l'indicateur représentatif de la politique d'Echiquier World Equity Growth Fund. Cet indice représente le développement des marchés d'actions dans 50 pays, y compris les économies développées et les marchés émergents. L'investisseur a la liberté de faire s'éloigner considérablement le portefeuille de l'indicateur de référence.
- La gestion du fonds s'appuie sur une gestion active et sur une sélection rigoureuse de titres « stock picking » obtenue au travers de la mise en œuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit ainsi que sur des opérations de trading à court terme en fonction des opportunités de marché.
- Echiquier World Equity Growth Fund est exposé à hauteur de 60 % au minimum en actions de la zone euro et/ou des marchés internationaux et émergents investit au minimum 60 % en actions de la zone euro et/ou des marchés internationaux et émergents.
- L'OPCVM se réserve la possibilité d'investir à hauteur de 40 % au maximum en produits de taux. Les titres obligataires concernés sont des titres réputés « investment grade », à savoir notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou équivalent.
- Les instruments financiers à terme, négociés ou non sur des marchés réglementés ou de gré à gré, peuvent être utilisés, à titre exceptionnel, pour:
 - couvrir le portefeuille contre le risque de change, et également contre le risque action lorsque le gérant anticipe une forte dégradation de la performance du marché;
 - exposer ponctuellement le portefeuille au risque action lors de mouvements de souscriptions importants. En aucun cas, le fonds n'entend mettre en œuvre de stratégie de surexposition du portefeuille au risque action.

Le fonds de placement est classé comme un fonds de l'article 8 selon le SFDR. À cet égard, le fonds prend en compte les risques de durabilité et l'impact de ces risques sur les rendements lorsqu'il prend des décisions d'investissement. Les risques liés à la durabilité pourraient avoir un impact significatif sur la valeur des investissements de ce fonds.

Documentation

La version complète des "Documents d'Informations Clés", le Prospectus et les rapports périodiques des différents fonds sous-jacents sont disponibles au siège de Baloise.

Règles d'évaluation d'un fonds et détermination de la valeur d'une unité

Quelle que soit l'unité monétaire du fonds sous-jacent, l'euro est l'unité monétaire dans laquelle chaque fonds interne et la valeur des unités qui y figurent sont exprimés.

La valeur d'un fonds est déterminée sur la base du cours des actifs sous-jacents qui composent le fonds. La valeur est diminuée des frais de gestion, de la taxe d'abonnement annuelle sur les réserves d'assurance des fonds de la Branche 23, des frais de transaction, des frais de conservation et d'autres frais réalisés pour évaluer, acquérir et vendre des actifs.

Chaque fonds est individualisé dans nos comptes et divisé en unités. Au sein d'un même fonds, les unités ont toujours une valeur égale. De nouvelles unités sont créées dans un fonds pour autant que des actifs soient simultanément ajoutés à ce fonds consécutivement à un paiement de prime ou un transfert interne dans un contrat. Sauf retenue de suppléments de gestion, taxes, impôts et autres charges ou emploi, aucun actif n'est retiré du fonds sans levée simultanée du nombre d'unités correspondantes. La valeur par unité est donc obtenue à tout moment par division de la valeur du fonds par le nombre total d'unités.

Si des dividendes sont distribués ou des versements en espèces ou en titres effectués par le fonds externe, ceux-ci seront réinvestis dans le fonds externe sans création de nouvelles unités.

Les unités ne sont ni négociables ni directement cessibles à des tiers. Les actifs de chaque fonds restent la propriété de Baloise, qui les gère dans votre intérêt. Si Baloise le juge nécessaire, les unités de chaque fonds peuvent être consolidées ou subdivisées.

La détermination de la valeur d'inventaire des fonds a lieu chaque semaine, sauf pour les fonds du produit Flexinvest pour lesquels la détermination de la valeur d'inventaire a lieu quotidiennement. Les valeurs d'inventaire de nos fonds de placement sont publiées quotidiennement sur notre site internet www.baloise.be.

En cas d'entrée, de rachat, de versement à l'échéance finale, de versement lors du décès et de transfert, la valeur précise, par unité, de chaque fonds est déterminée en fonction du jour de valorisation:

- À condition que nous disposions de toute la documentation et de toutes les informations que nous avons demandées, un versement sera traité à la valeur d'inventaire du premier jour de valorisation qui tombe après le premier jour ouvrable qui suit la date de réception de la prime sur notre compte bancaire.
- Un rachat est traité à la valeur d'inventaire du premier jour de valorisation qui tombe après le premier jour ouvrable qui suit la date de réception de la demande de rachat complétée.
- Un versement à l'échéance finale est traité à la valeur d'inventaire du premier jour de valorisation qui tombe après le premier jour ouvrable qui suit l'échéance finale.
- Un versement en cas de décès est traité à la valeur d'inventaire du premier jour de valorisation qui tombe après le premier jour ouvrable qui suit la date à laquelle le décès a été signalé à la compagnie. Cette valeur d'inventaire est toutefois limitée à la valeur d'inventaire à la date de valorisation qui suit directement le premier jour ouvrable après la date du décès.
- En cas de transfert, les unités sont vendues et achetées à la valeur d'inventaire du premier jour de valorisation qui tombe après le premier jour ouvrable qui suit la date de réception de la demande de transfert.

La détermination de la valeur d'inventaire peut être suspendue:

- a. lorsqu'une bourse ou un marché sur lequel une part considérable des actifs du fonds de placement est cotée ou négociée ou un marché des changes important sur lequel les devises dans lesquelles la valeur des actifs nets est exprimée sont cotées ou négociées est fermé(e) pour une raison autre qu'un congé légal ou lorsque les transactions y ont été suspendues ou sont soumises à des restrictions;
- b. lorsque la situation est tellement grave que Baloise ne peut pas estimer correctement les avoirs et/ou engagements, ne peut pas en disposer normalement ou ne peut pas le faire sans nuire gravement à vos intérêts ou à ceux des bénéficiaires du fonds de placement;

- c. lorsque Baloise n'est pas en mesure de transférer des fonds ou de réaliser des transactions à un prix ou un cours normal ou lorsque des restrictions ont été imposées aux marchés des changes ou aux marchés financiers;
- d. en cas de retrait substantiel du fonds qui s'élève à plus de 80 % de la valeur du fonds ou est supérieur à 1.250.000 EUR. Ce montant est indexé en fonction de l'indice santé des prix à la consommation conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2003 relatif à l'activité d'assurance sur la vie (base 1988 = 100).

Pendant une telle période de suspension, les versements et retenues sont également suspendus, et les rachats et transferts ne peuvent pas non plus avoir lieu dans les périodes de suspension. Vous pouvez exiger le remboursement des primes versées pendant ces périodes, diminuées des montants qui ont été utilisés pour couvrir le risque.

Bases techniques de la tarification

Un pourcentage de chaque paiement de prime est prélevé comme frais d'entrée. Ce pourcentage est mentionné dans les Conditions Particulières de la police ou dans la Convention de pension pour les assurances EIP.

Chaque fois que la valeur d'inventaire d'un fonds est calculée, l'indemnité de gestion est imputée au pro rata et déduite des actifs du fonds en question.

Cette indemnité de gestion s'élève à pour:

- | | |
|---------------------------------|--------|
| • l'Euro Cash Fund: | 0,00 % |
| • le BGF Euro Reserve Fund: | 0,50 % |
| • les fonds Best of Econopolis: | 1,60 % |
| • les autres fonds: | 1,70 % |

Procédure en cas de rachat

Les modalités de rachat total ou partiel d'un ou plusieurs fonds de la Branche 23 et l'indemnité de rachat dépendent du produit d'assurance dans lequel le fonds a été repris et sont décrites dans les Conditions Générales de ce produit-là.

Procédure en cas de transfert

Les modalités de transfert total ou partiel entre différents fonds de la branche 23 et, dans le cas de produits d'assurance dans lesquels figurent également des comptes d'assurance de la branche 21, entre comptes d'assurance de la branche 21 et fonds de la branche 23, ainsi que l'indemnité de transfert dépendent du produit d'assurance dans lequel le fonds a été repris et sont décrites dans les Conditions Générales de ce produit-là.

Procédure en cas de liquidation d'un fonds

Un fonds peut être clôturé, liquidé ou fusionner avec un autre fonds s'il apparaît que Baloise se trouve dans l'impossibilité de respecter les règles de placement mentionnées dans le Règlement de gestion. Baloise se réserve à tout moment le droit de liquider un fonds pour des raisons financières, prudentielles, économiques ou stratégiques.

La décision de liquider ou fusionner un ou plusieurs fonds de la branche 23 est prise par le Comité de Direction. La suite du traitement d'une telle liquidation est décrite dans les Conditions Générales du produit en question.

Information

Un rapport annuel et semestriel est publié pour chaque fonds, avec mention de la situation patrimoniale. Ce rapport est disponible au siège de Baloise à Anvers. Sur simple demande, il est fourni gratuitement aux participants au fonds.

Conditions et modalités de modification du présent règlement

Les conditions et modalités du présent règlement de gestion peuvent être adaptées en tout temps au sein de Baloise par le Comité de Direction, qui recevra toutes les propositions à ce propos du Comité de placement. Ces adaptations sont d'application à partir de la date où le règlement de gestion modifié peut être consulté sur notre site internet www.baloise.be.

En concertation avec le Comité de placement, le Comité de Direction peut remplacer le ou les fonds externes dans lesquels les actifs d'un fonds de la Branche 23 ont été placés par d'autres fonds qui ont une politique de placement qui correspond à celle des fonds de placement internes.

Le Comité de placement est constitué du service Asset Management de Baloise. Il s'occupe de la gestion financière quotidienne des fonds de la Branche 23.

Ce document comprend des informations de détail sur les fonds dans l'offre d'épargne et d'investissement de Baloise. Ces informations doivent toujours être lues dans le cadre des informations précontractuelles avant la prise d'effet d'un contrat.

En outre, ce règlement de gestion fait partie des informations légales de la police et il doit toujours être lu avec les pièces de la police.